

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **L'Union africaine se félicite de la signature de l'Accord-cadre de Bamako et de la perspective de la restauration effective de l'ordre constitutionnel au Mali**

**Addis Abéba, le 7 avril 2012:** Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, se félicite de la signature, le 6 avril 2012, entre les auteurs du coup d'Etat au Mali et le Médiateur de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), d'un l'Accord-cadre prévoyant une série de mesures en vue du retour à l'ordre constitutionnel au Mali.

Le Président de la Commission, en cette circonstance, rend hommage au Président en exercice de la CEDEAO, le Président Alassane Dramane Ouattara de Côte d'Ivoire, ainsi qu'au Médiateur de la CEDEAO, le Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, pour leurs efforts inlassables qui ont permis d'aboutir à cette avancée significative. Il salue l'action persévérante du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale du Burkina Faso, Yipènè Djibril Bassolé, représentant du Médiateur.

Le Président de la Commission exhorte tous les acteurs maliens concernés à mettre en œuvre de bonne foi l'accord qui vient d'être conclu, pour permettre à leur pays de relever les défis majeurs auxquels il doit faire face pour rétablir son processus démocratique, ainsi que l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de son territoire national.

Le Président de la Commission réitère l'engagement de l'Union africaine à continuer à œuvrer au renforcement de l'action collective de l'Afrique, ainsi qu'à la mobilisation de la communauté internationale à ses côtés en vue d'assurer le succès du processus de restauration effective de l'ordre constitutionnel au Mali, ainsi que la protection de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du pays. A cet égard, le Conseil de Paix et de Sécurité sera rapidement saisi des développements de la situation en vue de la prise de mesures appropriées.